



S.P.S C.D Argentan

STOP AUX VIOLENCES CONTRE LES PERSONNELS ! L'ADMINISTRATION DOIT PROTÉGER ET SOUTENIR SES AGENTS ! UNE NOUVELLE AGRESSION INACCEPTABLE !

Lors de l'accompagnement d'un détenu aux douches, nos collègues ont une fois de plus été confrontés à un individu particulièrement virulent.

Celui-ci a violemment bousculé un agent avant de le mordre au cours de l'intervention nécessaire à sa maîtrise.

- Le SPS CEA apporte son soutien total et inconditionnel à notre collègue agressé, ainsi qu'à l'ensemble des agents qui sont intervenus avec sang-froid.

Être surveillant pénitentiaire ne signifie pas accepter les violences comme une fatalité ou un risque ordinaire du métier !

ASSEZ DES PAROLES, DES ACTES CONCRETS !

Chaque jour, les personnels assurent leurs missions dans des conditions de détention extrêmement dégradées. Ils doivent pouvoir compter sur une institution qui les protège, les défend et les accompagne réellement lorsqu'ils sont pris pour cible dans l'exercice de leurs fonctions.

NOUS DEMANDONS À LA DIRECTION DE PRENDRE SES RESPONSABILITÉS :

1. Plainte institutionnelle : Que la direction dépose immédiatement plainte contre le détenu pour manifester concrètement son soutien et garantir des poursuites judiciaires exemplaires.
2. Accompagnement complet : Que l'agent victime bénéficie sans délai de tout l'accompagnement juridique, administratif et psychologique nécessaire.
3. Sévérité disciplinaire : Une sanction ferme au quartier disciplinaire (QD) et un transfert rapide du détenu à l'issue.

NOTRE SÉCURITÉ N'EST PAS NÉGOCIABLE !

La solidarité entre collègues est totale, mais elle ne remplacera jamais un soutien institutionnel clair, ferme et intransigeant.

Une agression contre un agent ne doit jamais être banalisée, minimisée ou laissée sans réponse.

**QUAND UN AGENT EST AGRESSÉ, C'EST TOUTE LA PROFESSION QUI EST TOUCHÉE !
SOUTIEN À NOTRE COLLÈGUE VICTIME — TOLÉRANCE ZÉRO FACE AUX VIOLENCES !**

